

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (D)	Ford 190 Transit 82 E7 (9 places) Moteur N X B	CH 0301 50
Constructeur	FORD - WERKE Aktiengesellschaft, 5 K61n 60 (BRD)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = 82 E7 devant le No du châssis = GB 82 ..		
Plaquette constr.	à droite, latéralement, près de l'entrée		
N° du châssis	à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron		
Ident. du moteur	"NXB" à l'avant, à droite en-haut sur le bloc, à côté de la pompe à eau		
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich		
Véhicule homologué	prototype	Signes fixes dans code du type	comme l'identification ci-haut

Chassis			Moteur
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	6
Direction	mécanique		Marque
Transmission	mécanique synchronisée		F O R D
Nombre de vitesses	4	Entraînement	AR
Frein de service	hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance par dépression, a. ttes roues; soupapes retardatrice à l'AV et régulatrice s. palier, aal. charge à l'AR		Type
Frein auxiliaire	mécanique, exp. int., agissant sur roues AR		NXB
Frein d'arrêt	identique au frein de secours		Construction
Ralentisseur	-		en V
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparée		Temps
			4

Carburant	B	Position	avant
Retrofidias.	eau	Nombre cylindr.	4
Aléstage	93,66	Course	72,42
Cylindrée	1995	CV-impôt	10,16
Puissance en CV	70 DIN	à /min	4500
Bruit	76	dB/A	à t/min
Silencieux	2 pots	255x255x110 /	200 x Ø 145 mm
Mesure des gaz	ECE-15 *)		
Déparallage	ECE-10, OCE, annexe B, ch. 3+4, genre "D"		

Carrosserie	limousine		Indic. vit.	km/h
Nombre de portes	2 - 4 + 1 AR	Rétroviseur	gauche + droite	
Ceintures sécurité	AR4 **)	Attelage	-	
Cale	-	Verrou de direction	-	
Antivol	verrou de direction			
Nombre de places	9	av.	3	centre 3 ar 3
Dimensions	Int.	ext.		
Longueur	3050	5187	Empattement	3000
Largeur	1600	2060		
Hauteur	1530	2200	Vole	av 1638 ar 1540
Porte à faux	lat.	Voies		av - ar -
	av	737	ar	- -
	ar	1300	Braquage	g 12000 d 11500
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	775	735	1510
Charge utile	125	1865	1990
Poids total	900	2600	3500
Garantie fabr.	3500		
Dimens. pneus +)	195 R 14 C	195 R 14 C	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	6 / 2,5	6 / 2,5	
Charge pour V max	1380	2760	
	120	120	
Garantie poids remorqueable avec frein			
Garantie poids remorqueable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble	4465		
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	114 km/h		
Vitesse maximale testée			

Equipement	
Feux de route	<u>CR ou SCR (E)</u>
Feux de croisement	<u>CR ou SCR (E)</u>
Feux de position	<u>A (E) dans phares</u>
Feux rouges	<u>R-S1 (E)</u>
Feux stop	<u>R-S1 (E)</u>
Climoteurs	av <u>1 (E)</u>   ar <u>2a (E)</u>
Catadioptres	av _____   ar <u>1 (E)</u>
Feux de gabarit	av _____   ar _____
Feux complément.	
Eclairage plaque	<u>2 séparés</u>
Essuie-glace	<u>2 balais</u> avec <del>un</del> levé-glace
Avertisseurs	<u>MOTORCRAFT TPAR 556 + TPAR 557</u> <u>ou d'autres modèles expertisés selon fiches d'homologation</u>

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	<u>Voiture de tourisme</u>		
Marque et type	<u>F O R D (D)</u>	<u>190 Transit</u>	
Homologation			
N°	CH	<u>0701 50</u>	
Carrosserie	<u>limousine</u>		
Places	total <u>9</u>	avant	<u>3</u>
Poids à vide	<u>1510</u>	Carburant	<u>B</u>
Charge utile	<u>1990</u>	CV-impôt	<u>10,16</u>
Poids total	<u>3500</u>	Cylindrée	<u>1995</u>

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- \*\* Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon CCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- + Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced AV 1090 (2,1) AR 2620 (2,9) V-max. 180 km/h  
185 R 14 C 6 PR 1270 (2,5) 2680 (3,0) V-max. 120 km/h

A noter dans le permis de circulation

(105) - ne peut être utilisé que pour le transport de charges basses, sinon une paroi de protection est exigée.

Lieu et date de l'homologation

Rothrist, du 23.8 au 3.9.1976

Homologation fédérale des types de véhicules